

DUCRET G. (1912), étant en tournée à Choisy-le-Roi, admira la création d'un grand parc de sports de 120 ha, et s'étonna qu'aucun spécialiste qualifié ne soit présent pour les travaux de jardinage et de plantations. (NDLR : *situé au carrefour Pompadour à la limite de Créteil - 94*)

Une remarque s'impose, dans les projets d'architecture, une description minutieuse des ouvrages est faite. Pour les jardins officiels (stades) une estimation générale suffit (50 F par mètre carré). Cela tient au fait que les architectes font les projets de jardin et s'attachent fort peu à les défendre.

Lors de la rencontre avec monsieur TOUSSAINT, un tableau comparatif des traitements dans les carrières horticoles et ceux des travaux publics de la Ville de Paris est présenté. Les premiers ont diminué (même celui du Conservateur) et les seconds ont augmenté. Un jardinier travaillant chez un paysagiste a comme tarif horaire 6,50 F (prix du contrat collectif), alors qu'un terrassier travaillant pour le bâtiment ou les travaux publics a 9,98 F.

C'est par le retour des convocations que le conseil apprend que certains camarades sont prisonniers.

Le service de placement s'active pour les diverses places offertes, de nombreux postes de chefs de chantier maraîcher sont à prendre.

PASQUIER H. (1923) est nommé Professeur Départemental d'Horticulture (3 sur 5 sont des anciens)

MARTIN V. (1935) fait une causerie sur la carotte.

COLAS R. (1931) parle du rôle de la fleur au point de vue décoratif

ABESCAT R. (1935) parle du retour à la terre par le jardinage. A ce propos, il indique l'avenir possible pour les jeunes dans le rôle de moniteur. Maître sur son terrain, et assurer le ravitaillement en légumes de 150 personnes est un problème. En conclusion ce retour est fort complexe.

Cette année sont décédés Monsieur BLAVET E. (1891) 1^{er} Président de l'Association, GANNEAU R. (1896) et monsieur LEFEBVRE, ancien Directeur et Membre d'Honneur.

Une subvention du Conseil Général de 225 F et du Conseil Municipal 450 F viennent améliorer la trésorerie.

Une nouvelle organisation de l'enseignement agricole est mise en place.

Le vœu de l'Association est de conserver l'actuel statut et de pouvoir, pour la majorité des Anciens, rentrer à la Ville comme aide-jardinier après examen.

Concernant la réforme, seule l'Ecole Du Breuil est en dehors de tout cela car dépendant du service des promenades de la Ville de Paris. Est-ce un avantage ?

S'en était un lorsque ce service absorbait la majorité des apprentis, ce n'est plus le cas. On en doute, car le diplôme ne représente rien dans la hiérarchie des diplômes officiels. Vaut-il mieux œuvrer pour le rattachement à la Direction de l'Enseignement ?

Bonne nouvelle (octobre 1941), l'agriculture manquant de gens qualifiés il est question de libérer tous les prisonniers ayant été élève d'une école d'horticulture.

Mauvaise nouvelle, le papier devenant de plus en plus rare, on n'enverra le journal mensuel qu'à ceux ayant versé leur cotisation.

ABESCAT R. (1935) NIEL P. (1935) PRALORAN J. (1937) sont reçus au concours d'entrée à l'Ecole de Versailles.

MARIAT F. (1936) conduit une visite du musée.

LEROY A. (1916) fait une conférence sur la dégénérescence de la pomme de terre.

FERRARY R. (1937) nous explique les hormones en horticulture.

Les mauvais moyens de transport pénalisent la participation aux réunions.

1942

Président : BIRCKEL L. (1898) • Secrétaire général : LEVASSEUR M. (1936)

COLIN P. (1940) et DURAND C. (1934) sont reçus dans les premières places au concours d'Ingénieur Horticole.

MARIAT F. (1936) parle des orchidées

ROBELIN R. (1927) assure la gérance du bulletin, laissée vacante par COLLIN D. (1928)

TRUAN P. (1920) expose le rôle de l'équipement national, les cultures collectives où des places seront à prendre.

FERRARY R. (1937) nous parle de la découverte de monsieur GAUTHERET « la culture des tissus végétaux »

Le père de BURLOT R. (1928), dans une lettre empreinte de désespoir, s'indigne du non-rapatriement des prisonniers de formation horticole.

Au concours de surveillance de jardinage 5 anciens sur 8 sont reçus : BELOT A. (1920), JUILLE R. (1914), BELDON R. (1926), ROBELIN R. (1927), BESNIER R. (1919)

Monsieur RIOUSSE est professeur d'Art Des Jardins à l'Ecole.

De nombreuses places sont offertes. Souvent les camarades négligent de répondre. « Offre d'emploi : à Bray sur Seine 25 ha de terre, jeune fille demande horticulteur en vue mariage, dot un million ! »

On s'étonne que l'appareil de projection de l'Ecole soit toujours sans lentille.

DUCRETEG. (1912) fera un recensement des cotisants.

Monsieur le Conservateur TOUSSAINT, formule des souhaits d'espoir pour la période après guerre : « Il nous faut faire comme l'arbre qui pousse droit et qui cherche sa place au soleil et le plus possible à la lumière »

OEHLHAFFEN G. (1915) revenu de captivité en Autriche, nous parle de moyens de cultures peu développés existants dans ce pays, et revient sur la non-libération des prisonniers horticoles.

1943

Président : BIRCKEL L. (1898) • Secrétaire général : LEVASSEUR M. (1936)

CHANTRIER H. (1921) est de retour d'Allemagne.

L'écart des salaires dans le secteur horticole est toujours d'actualité

MONTAGNE P. (1935) parle de la lumière et des plantes.

DUCRET G. (1912) présente un projet de Fédération des Association d'Anciens Elèves d'Ecoles d'Horticulture : Versailles, Igny, Fleury-Meudon, Villepreux, Pressoir du Roy, en vue de revaloriser notre métier. Une assemblée des délégués de ces écoles a lieu le 21 mars 1943. Une question est posée : « comment envisagez-vous la revalorisation de la profession horticole ? »

TRUAN P. (1920) expose que beaucoup d'Anciens préfèrent la ville, le tranquille métier de "fonctionnaire" avec toute sa sûreté, à une place à la campagne certes plus aventureuse, précaire mais avec de belles perspectives.

GOUAIN M. (1937) fait un entretien sur l'arboriculture fruitière dans l'Orléanais.

Malheureusement une grande question préoccupe le conseil : c'est le départ pour l'Allemagne, soit au titre de la relève, soit pour le service obligatoire du travail, de nombreux camarades des classes 1940 - 41 - 42 (90% de ceux-ci travaillant à la

Au fil des 100 ans

Ville de Paris), sont partis pour Hanovre ou ailleurs. La circulaire du 20 février 1943 précise que les agriculteurs horticoles, sont exemptés du recrutement. Notre diplôme doit prouver notre qualité de cultivateur !

Le secrétaire LEVASSEUR M. (1936) parti pour ces raisons, BERTEAUX C. (1937) secrétaire – adjoint le remplace.

Un projet d'ouverture d'un nouveau centre horticole (exemple : Montreuil, Vitry) est à l'étude en Préfecture. Nous aurions ainsi quatre écoles d'enseignement primaire horticole permettant de sélectionner des futurs « Du Breuilleois » qui recevraient un enseignement secondaire.

1944

Président : BIRCKEL L. (1898)

En raison des événements, le cycle normal des assemblées est interrompu.

1945

Président : LEROY A. (1916) • Secrétaire général : DESCAMPS M. (1936)

En janvier, les rapports entre l'Ecole et les Anciens semblent tendus. Entre autre, l'Association n'a pas été convoquée à la Commission de Surveillance.

Les jeunes sortants sont informés des travaux poursuivis par l'amicale : revalorisation de la profession horticole, revalorisation du diplôme, qui n'est pas un diplôme délivré par l'état.

Le service de placement se réorganise sous l'impulsion de PASQUIER H. (1923) avec la création de nouvelles fiches de renseignements.



Promotions 1941-44, 1942-45, 1943-46

A l'A.G., BIRCKEL L. (1898) est nommé Président d'Honneur ainsi que monsieur TOUSSAINT, Conservateur en chef.

LEROY A. (1916) et FERRARY R. (1937) ont terminé l'étude sur l'organisation actuelle de l'horticulture.

Au fil des 100 ans

C'est à LEROY et DUCRET G. (1912) qu'échouent la tâche ingrate, pour l'heure présente, de fournir pour le banquet les viandes et vins. Les légumes proviendront de l'Ecole. BAHEUX G. (1931) arboriculteur à Fontenay sous Bois, fournira les fruits. ELLIS A. (1941) présente un intéressant exposé sur le rôle de la génétique en horticulture.

Visite des établissements SOUCHET à Vitry, spécialiste du forçage des lilas sous serres

Cotisations : membre mineur 10 F au lieu de 30 F, membre majeur 60 F au lieu de 15 F ; sont exemptés : les élèves sortants, les prisonniers ou mobilisés.

Le président LEROY présente :

- regrouper les Associations d'Anciens Elèves d'Ecoles d'Horticulture en une sérieuse Fédération
- amener une réforme générale de l'enseignement à l'école
- organisation du bureau de placement

Une revue des anciens bulletins de l'Association est présentée. Nous y voyons au fur et à mesure l'Association grandir, se fortifier.

Le prix de la publicité à paraître dans le bulletin 1946 est fixé à :

1/8^{ème} de page : 800 F, _ de page : 1500 F, _ page : 2750 F, entière : 5000 F

1946

Président : **LEROY A.** (1916)

- Secrétaire général : DESCAMPS M. (1936)

HINET J. (1932), récemment installé entrepreneur de jardins, explique les moyens à employer pour arriver dans cette branche : formalités administratives, matériel, débouchés.

Sous la conduite de MARIAT F. (1936), visite intéressante de l'Institut Pasteur et de sa serre à expériences.

MIGNOT J. (1938) présente une causerie sur les mœurs et les ravages des sauterelles en Algérie.

ERMAN après avoir failli être garde-champêtre, explique comment il est devenu fleuriste.

HEBERT A. (1941) parle de son commerce de légumes et de fleurs.

PASQUIER H. (1923), au cours de la visite du jardin Albert KAHN à Boulogne, explique la conception et le style des jardins japonais.

PERENNE M. (1929), fait une conférence très vivante sur l'herborisation et présente ses échantillons.

FERRARY R. (1937) fait un article sur le cinéma dans l'enseignement.

MARCHANDISE F. (1928) parle de son séjour à Madagascar et donne ses impressions sur la vie locale.

Devant l'inertie de l'Union des Associations d'Anciens Elèves, il est décidé d'adresser un courrier aux écoles adhérentes afin que cette situation évolue.

Des démarches seront entreprises en vue du classement du diplôme comme titre universitaire de l'enseignement secondaire de l'horticulture pour être au niveau des écoles secondaires agricoles d'Arras, Condé et le Chesnay

Pour le banquet de midi suivant l'assemblée générale, qui aura lieu à l'école, Madame GUIDICELLI fera la cuisine et DUCRET G. (1912) s'occupera d'un bon de déblocage pour le vin.

La cotisation est portée de 50 à 100F.

